

Note d'Albert Bureau sur le plan Schuman et la Lorraine (Paris, 2 avril 1951)

Légende: Le 2 avril 1951, Albert Bureau, directeur de la sidérurgie au Ministère français de la production industrielle, rédige une note expliquant les raisons pour lesquelles le développement des industries charbonnière et sidérurgique de la Lorraine en contrepois au bassin de la Ruhr constitue une des conditions politiques du succès du plan Schuman.

Source: Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Lausanne. Fonds AMG. 15/5/8.

Copyright: (c) Fondation Jean Monnet pour l'Europe

URL: http://www.cvce.eu/obj/note_d_albert_bureau_sur_le_plan_schuman_et_la_lorraine_paris_2_avril_1951-fr-58539875-8b6e-47fc-a0f1-49e382c7e757.html

Date de dernière mise à jour: 18/12/2013

Le plan Schuman et la Lorraine (2 avril 1951)

1°/ Rattacher la puissante industrie lourde de la Ruhr à un organisme international, c'est évidemment la soustraire à la libre disposition du seul gouvernement allemand, et c'est enlever à ce dernier un atout politique qui doit être apprécié à sa juste valeur.

Déjà des voix s'élèvent en Allemagne pour prétendre que le Plan Schuman est une résurgence de la vieille idée française du contrôle international de la Ruhr.

Déjà on réclame que l'influence de l'Allemagne dans l'organisme supranational à venir soit en rapport avec l'importance des intérêts économiques que représente l'industrie allemande du charbon et de l'acier. Aucun autre pays du pool ne peut évidemment aligner une richesse charbonnière comparable à celle de la Ruhr. Quant à la sidérurgie de ce bassin, elle desserre peu à peu ses liens et elle compte sur le fonds d'équipement du Plan Schuman pour poursuivre son relèvement, effacer les "erreurs" au Plan Marshall et reprendre sa puissance d'avant-guerre.

Le retour de la Sarre à la République de Bonn accuserait encore la supériorité écrasante de l'Allemagne dans l'ensemble économique Schuman.

Il est toujours à craindre qu'au bout de quelques années de fonctionnement du Plan Schuman, et surtout après que l'industrie de la Ruhr actuellement assoiffée de crédits aura largement profité du fonds d'équipement, un parti nationaliste se dresse en Allemagne pour réclamer que le peuple allemand redevienne maître des destinées de son industrie lourde, et par ce moyen puisse atteindre à la puissance politique. L'Histoire récente nous enseigne que des mouvements d'opinion de cette nature sont faciles à provoquer dans ce pays, même si, comme nous le croyons, le nombre des gens politiquement raisonnables ne cesse d'y augmenter pendant quelques années.

2°/ Pour assurer l'avenir du Plan Schuman, il est donc indispensable que dans le domaine économique existe un contrepoids à l'industrie de la Ruhr. Certes, l'inclusion de l'Angleterre résoudrait le problème. Mais un autre moyen qui nous intéresse directement, consiste (en plus de la sauvegarde du statut de la Sarre) à promouvoir le développement de l'industrie charbonnière et de l'industrie sidérurgique de la Lorraine.

La sidérurgie lorraine est le seul ensemble sidérurgique de la communauté qui soit, comme la Ruhr, important et de classe internationale. Les anciens dirigeants de la sidérurgie de la Ruhr connaissent la valeur de ce bassin. L'actuel Président des "Vereingte Stahlwerke", qui exploita avant 1914 des usines sidérurgiques en Lorraine, nous déclara récemment qu'il craignait que l'acier courant d'origine lorraine n'arrive dans la Ruhr avec un prix inférieur de 20 % à celui de l'acier allemand. Si la sidérurgie lorraine est puissante et prospère, la Ruhr devra compter avec elle et ne pourra plus se séparer impunément de la communauté Schuman.

Quant aux charbonnages lorrains, on connaît la valeur élevée de leur rendement, comparable à celui de la Ruhr. Certes, leur production n'atteint que le dixième de celle de la Ruhr, mais leur apport est susceptible d'atténuer la dépendance de la sidérurgie lorraine à l'égard de la Ruhr. Le développement de la production des charbonnages lorrains et de la cokéfaction en Lorraine doit être considéré comme la conséquence logique de la grave concession que nous avons dû accepter sous la forme du rétablissement d'une certaine liaison charbon-acier dans la Ruhr. (I)

3°/ Le développement de l'industrie lorraine est une condition politique du succès du Plan Schuman. Il nécessite à notre avis que soient prises les mesures suivantes :

a) Continuation du problème de développement du bassin charbonnier lorrain et de la cokéfaction à partir de charbon lorrain. Evacuation du gaz vers des régions consommatrices.

Le manque de coke et de charbon à coke empêche les sidérurgies française et allemande de tirer pleinement parti de leur capacité de production actuelle. Il est indispensable d'y remédier avant d'engager des capitaux

considérables dans des installations sidérurgiques nouvelles. Or, les Allemands reconnaissent eux-mêmes qu'un développement tant soit peu important de la production charbonnière dans la Ruhr exige le fonçage de nouveaux puits dans le nord de ce bassin. Dès lors, pourquoi une partie de ces nouveaux puits ne serait-elle pas faite en Lorraine ?

b) Accélération de la modernisation de l'équipement de la sidérurgie lorraine, et mise en application de toute mesure de rationalisation permettant d'abaisser les prix de revient de ce bassin.

Faute de crédits, le Plan Monnet s'applique trop lentement. Il serait utile de faire le point, d'établir ce qui reste à faire. Un peu de publicité ne serait pas inutile, car nous lisons presque chaque jour dans la presse allemande que la sidérurgie de la Ruhr a besoin de 1,5 millions de DM pour refaire son équipement. Nos amis américains vont finir par le croire. Or, la sidérurgie lorraine a-t-elle fait beaucoup plus jusqu'ici que de rattraper le retard énorme qu'elle avait pris au sujet des travaux neufs depuis 1931 ?

c) Solution de la question des tarifs de transport.

La sidérurgie lorraine est loin du charbon, loin du consommateur, loin des ports d'exportation. Les tarifs de transport jouent donc pour elle un rôle fondamental. Or, elle est actuellement victime d'un certain nombre d'anomalies dans ce domaine, aussi bien pour l'amenée de ses approvisionnements que pour l'évacuation de ses produits. Certes, le projet de traité envisage la question. Mais il subordonne sa solution à un accord unanime des six gouvernements et à d'assez longs délais. Autrement dit, on peut redouter que la Haute Autorité soit impuissante à redresser une situation aussi grave pour l'industrie lorraine. Il faut obtenir de meilleures assurances sur ce point, et il faut déposer immédiatement un projet de canalisation de la Moselle.

A. BUREAU

(I) Certes, il serait théoriquement possible, à la faveur de la liquidation de certains Konzerns de la Ruhr, que des usines lorraines acquièrent un domaine minier et des cokeries en Ruhr. Nous craignons que les difficultés soulevées par une telle mesure ne soient pas surmontées.